



# JOHN TAYLOR

LUXURY REAL ESTATE SINCE 1864

## HONORAIRES DE TRANSACTIONS

### VENTES

Ventes d'immeubles à usage d'habitation ou professionnel, appartements, villa propriétés : 69%

d. Ventes de terrains : 8 %

Immobilier commercial : 15 %

### LOCATIONS

#### **Location vide ou meublée**

#### **Honoraires à la charge du locataire :**

- Pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail : 10 €/ m<sup>2</sup> de surface habitable.
- Pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 €/ m<sup>2</sup> de surface habitable.

#### **Honoraires à la charge du bailleur :**

- Idem honoraires charges locataire
- + Honoraires d'entremise et de négociation : 10 % du montant du loyer charges comprises.

**Modification du bail en cours à la demande du locataire : 250 € TTC**

### COMMERCES

10 % HT du droit au bail à la charge du preneur.

15 % HT du loyer annuel HT pour la rédaction du bail.

Avenant au bail commercial ou renouvellement : 350 € HT

### BUREAUX

15 % HT du loyer annuel à la charge du bailleur.

15 HT du loyer annuel à la charge du preneur.

### ESTIMATIONS

#### **Estimation pour vente :**

Gratuite et confidentielle.

#### **Évaluation immobilière pour**

#### **une succession :**

300€ TTC pour un appartement.

500€ TTC pour une propriété.